

---

## Rapport moral 2016

---

Après 2015 qui fut une année de transition, 2016 est la première année complète du Conseil d'administration renouvelé de l'AFC@E. Une année avec une actualité politique soutenue, une réorganisation importante de notre association et un programme particulièrement riche en actions.

Comme vous le savez, avec 213 millions d'entrées, l'année écoulée fait partie des années record de fréquentation depuis plusieurs décennies. Ce que l'on sait et que l'on dit moins, c'est que le gain de 6 millions d'entrées par rapport à 2015 provient, une fois n'est pas coutume, pour l'essentiel, des films ET des salles Art et Essai, salles dont la progression est en moyenne comprise entre 12 et 18%, quand la fréquentation des multiplexes généralistes est, soit stable, soit en très légère hausse. C'est là un point important car, depuis vingt années, s'est installée l'idée que le moteur de la fréquentation serait d'abord la création et le développement des multiplexes. Nous savons bien que l'offre de films est évidemment une variable déterminante des évolutions conjoncturelles. Mais ce que l'on vérifie en 2016, c'est que le travail constant de fidélisation, d'animation, de communication de l'ensemble du parc Art et Essai peut aussi donner des résultats sensibles et permettre à des œuvres de se hisser à des niveaux de fréquentation que beaucoup de pays nous envient. Nous pensons, en particulier, aux résultats de *Juste la fin du monde*, *Ma Vie de Courgette*, *Les Délices de Tokyo*, *Les Innocentes*, *Merci patron* ! ou encore *La Tortue rouge* pour ne citer que ceux-là. L'exemple de la Palme d'or du dernier Festival de Cannes est caractéristique : *Moi, Daniel Blake* a ainsi réalisé plus d'un tiers de ses recettes internationales en France. Il ne réalise que 20% au Royaume-Uni et 5% en Allemagne et Italie.

Ainsi, après deux années de baisse préoccupante, la part de marché des films recommandés Art et Essai revient à un niveau plus satisfaisant (23% - 47 millions d'entrées, soit 900 000 entrées hebdomadaires). Ces bons résultats conjoncturels ne doivent évidemment pas nous faire perdre de vue les contraintes structurelles qui demeurent : la concentration, les problèmes d'accès aux films qui en découlent et une pression croissante sur le respect de la chronologie des médias.

Le sujet politique essentiel de ce rapport est, bien entendu, la réforme du classement des salles Art et Essai initiée par le CNC, 55 ans après sa création et 15 ans après la dernière réforme. Sur la méthode, on ne peut que se féliciter de l'écoute et de l'exigence de Patrick Raude, ainsi que du travail que nous avons pu effectuer en bonne intelligence avec les services du CNC. Après des débats souvent animés, au sein de notre Conseil d'administration, où chacun a pu défendre ses convictions, où chaque décision importante a été validée par un vote, l'AFC@E a pu définir ses propositions, en s'appuyant sur des chiffrages et des simulations précises. Surtout, après discussion et concertation, nous avons porté, avec la FNCF et le SCARE, des propositions communes auprès du CNC qui les a retenues dans leur grande majorité.

En résumé, tout en préservant les principes du classement qui ont fait leurs preuves (progressivité de l'aide en fonction du travail accompli, prise en compte du potentiel, de la situation, de la taille et des moyens de chaque structure), les principales mesures de la réforme sont les suivantes :

- Un classement tous les deux ans ;
- Une reconnaissance de la compétence de principe des Commissions régionales, avec une Commission nationale chargée des appels et des cas spécifiques ;
- La mise en place d'un seuil uniforme de classement défini en pourcentage des séances Art et Essai dans les catégories C (20% pour les communes de périphérie), D et E (15% pour les villes

petites et moyennes). Ces pourcentages demandés correspondant au marché moyen de l'Art et Essai dans ces zones ;

- La hausse du coefficient multiplicateur pour les cinémas de un, deux et trois écrans ;
- La valorisation financière des trois labels (Jeune Public, Recherche et Découverte, Patrimoine et Répertoire) ;
- La création d'un bonus pour la diffusion des films Recherche et Découverte sortis sur moins de 80 copies ;

La mise en œuvre de ces mesures est rendue possible par une hausse sensible de l'ordre de 10% de l'enveloppe Art et Essai.

Outre l'allègement du travail pour les exploitants comme pour le CNC, et une meilleure cohérence dans les conditions d'accès des salles au classement, cette réforme constitue un véritable levier pour valoriser et développer le travail des cinémas Art et Essai. On se souvient que la réforme de 2002 avait suscité une forme d'émulation au sein du parc de salles qui avait entraîné une hausse sensible de l'enveloppe du CNC, proportionnelle au travail développé. Nous souhaitons que cette deuxième réforme perpétue sur le moyen terme ce cercle vertueux.

Autre nouveauté politique de taille en 2016 : la recommandation de la Médiateur du cinéma dédiée aux mono-écrans. Demandée par la branche de la petite exploitation de la FNCF, relayée par l'AFCAE, cette recommandation était particulièrement attendue. Il s'agit enfin de reconnaître les spécificités des mono-écrans (qui représentent encore plus de la moitié des établissements et une large majorité de nos adhérents) : leurs difficultés d'accès aux films et la nécessité de limiter les demandes d'exposition des distributeurs pour ces cinémas, afin de préserver la diversité, l'attractivité et la rentabilité de ces lieux. Dans le même esprit, l'AFCAE participe également au travail de réflexion engagé par la Médiateur du cinéma sur les 2 et 3 écrans avec l'objectif d'une nouvelle recommandation spécifique au cours de cette année.

Si ces recommandations peuvent, de fait, avoir un effet préventif, le recours à la Médiateur du cinéma, en cas de problème récurrent, demeure, non seulement pertinent, mais fortement recommandé (avec la possibilité d'un défraiement de l'AFCAE pour les adhérents).

L'AFCAE a également participé en 2016 à deux « dossiers marathons » : le premier a conduit, *in fine*, à la signature par l'ensemble des organisations professionnelles, le 13 mai 2016, en présence de la Ministre de la Culture, de l'Accord des Assises du Cinéma, modifiant les engagements de programmation des exploitants et créant des engagements de diffusion des distributeurs sur les films Art et Essai « porteurs ». Le second vient tout juste d'être finalisé avec le vote du texte de l'ordonnance consacré aux « cartes illimitées ». Nous considérons, pour les engagements de diffusion, qu'il s'agit d'une première étape nécessaire, qui reste à confirmer. En revanche, la réforme concernant la rémunération des cinémas garantis acceptant les cartes illimitées, c'est l'aboutissement attendu d'un long travail, initié notamment par l'ancienne équipe de l'AFCAE, relayé avec ténacité et conviction par notre délégué général, Renaud Laville, qui permettra aux cinémas concernés de retrouver une « part exploitant » plus décente.

N'oublions pas, non plus, le combat incessant de l'AFCAE, depuis des années, pour s'opposer aux implantations de multiplexes mettant en péril l'aménagement cinématographique du territoire.

Pour clore ce chapitre politique, je tiens également à rendre compte du travail de veille et d'alerte, notamment auprès de la Médiateur du cinéma, réalisé avec les C.I.P. et le SCARE, s'agissant de la situation des salles Art et Essai de la capitale, en particulier sur leur accès aux films Art et Essai « porteurs ». Je tiens également à vous informer que nous préparons actuellement des propositions d'évolution de l'aide à la programmation difficile, en particulier concernant les cinémas de centre-ville des grandes agglomérations. Deux dossiers stratégiques, qui sont déterminants pour préserver les cinémas emblématiques de notre mouvement, sur lesquels s'appuient de nombreux plans de sortie des films Art et Essai. Notre conseil d'administration a également démarré une réflexion consacrée à l'Après VPF, avec deux principes déjà validés : le maintien d'un système spécifique de financement de l'investissement et de l'entretien du matériel de projection numérique d'une part et la séparation entre ce mode de financement et les questions de programmation.

Ce tour d'horizon consacré à la régulation nous montre à quel point le rôle de l'AFCAE comme force de propositions et de discussion est plus que jamais légitime et nécessaire, mais nous aurions tort de penser qu'il est suffisant. Le contexte politique, social et culturel dans lequel nous travaillons est en train de se transformer. Les pratiques culturelles numériques bousculent les habitudes, remettent en cause des systèmes que l'on croyait intangibles. Le rapport au cinéma et à l'image des nouvelles générations est différent du nôtre.

Chacun, à sa manière, essaie de rendre sa programmation, ses animations, sa communication et, plus généralement, son cinéma plus qualitatif, inventif, attrayant et convivial. Chacun à la hauteur de ses moyens.

Mais nous sommes convaincus que c'est également dans une dynamique collective que ce travail doit se faire. L'AFCAE, par son ampleur, son histoire, son identité, a un rôle à jouer.

En 2016, l'équipe a été en large partie étoffée et renouvelée. Et je tiens à saluer ici le dynamisme et la compétence des permanents de l'AFCAE. Le changement de certains prestataires (imprimerie et cabinet comptable) a permis de dégager des marges financières et, donc, de développer de nouvelles actions sans grever notre budget. Christine Beauchemin-Flot et Jimi Andreani ont détaillé tout à l'heure les nouvelles actions lancées récemment, du Prix Jean-Lescure en passant par la Journée Européenne du Cinéma Art et Essai, le Festival AFCAE-Télérama Enfants, sans oublier la hausse du nombre de films soutenus. Des nouvelles actions prometteuses qui ont besoin de durée et d'une implication des salles encore plus importante pour montrer toute leur efficacité.

Parmi les actions prioritaires déjà engagées, il y a la communication. L'image de l'Art et Essai est trop souvent mal définie, un peu austère. Un nouveau logo, une nouvelle charte graphique, bientôt de nouveaux supports numériques. C'est le début d'un travail au long cours pour rendre l'AFCAE et l'Art et Essai plus attrayants, plus chaleureux. De la même manière, dans les projets à venir, la sensibilisation d'une nouvelle génération d'élus locaux et nationaux, la mise en place de partenariats ambitieux avec le monde médiatique, éducatif, universitaire, associatif, constituent des chantiers stratégiques nécessaires.

Pour conclure, ce qui est frappant dans le développement des nouveaux comportements, c'est qu'ils relèvent bien souvent d'une démarche À LA FOIS consumériste et compulsive. Il y a un rapport de dépendance qui est distillé par les fabricants d'appareils et de programmes : un rapport de dépendance au téléphone, à la tablette, aux réseaux sociaux, aux séries qui est, au fond, la garantie de revenus illimités pour l'opérateur économique, mais qui ne génère, bien souvent, pour l'individu qu'une sensation éphémère, vite oubliée.

Notre travail est au contraire d'installer, non pas une dépendance, mais une fidélité, une complicité, une familiarité entre les spectateurs et un lieu de « projections ». Et ce, tout en suscitant le désir de découvrir un film dont on se souviendra, qui nous marquera, qui changera peut-être notre manière de regarder le monde. Nos cinémas sont des lieux indépendants de fabrique de parole, de convivialité, d'inattendu, en un mot de culture. Avec la passion de chacun et l'esprit de solidarité qui nous rassemblent.